

## Evolution de l'effort des senneurs hollandais en Manche Est

Youen Vermard, février 2013

Le groupe du CSTEP chargé d'étudier l'effort de pêche dans le cadre des plans de restauration/gestion (SGMOS) compile depuis 2003 l'effort nominal (en heures de pêche) exercés par les différents engins à une échelle temporelle annuelle et géographique du rectangle CIEM. Ces données peuvent être utilisées afin de cartographier l'effort de pêche des différents engins, cependant le niveau d'agrégation sera dépendant de l'appel à données lui-même fonction des réglementations en place. Dans le cadre du plan cabillaud, les sennes démersales sont comptabilisées dans le même groupe d'effort que les chaluts démersaux. Le groupe d'engin à prendre en compte afin de représenter l'activité des sennes démersales est donc le groupe TR2 (engins trainants avec maillage compris entre 70 et 99mm) avec le désavantage qu'il peut aussi concerner des chaluts de fond.

Sont présentées par la suite les cartes de distribution de l'effort de pêche (en milliers d'heures) par an et rectangle statistique CIEM des TR2 hollandais.

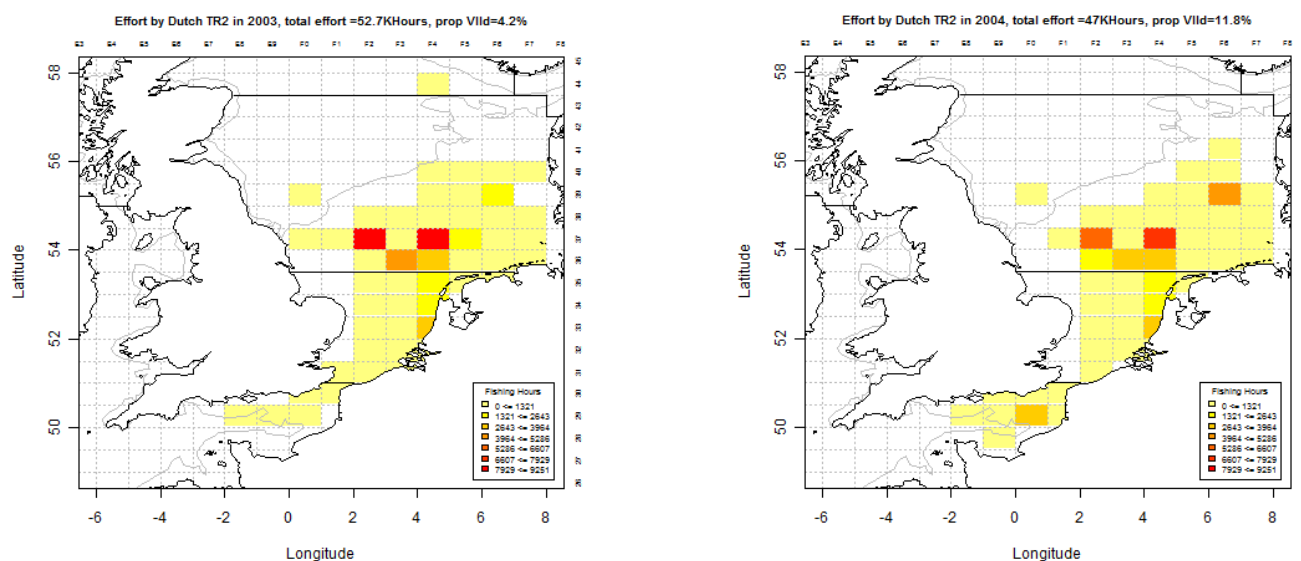


Figure 1. Répartition de l'effort de pêche du groupe TR2 hollandais en 2003 (gauche) et 2004 (droite)

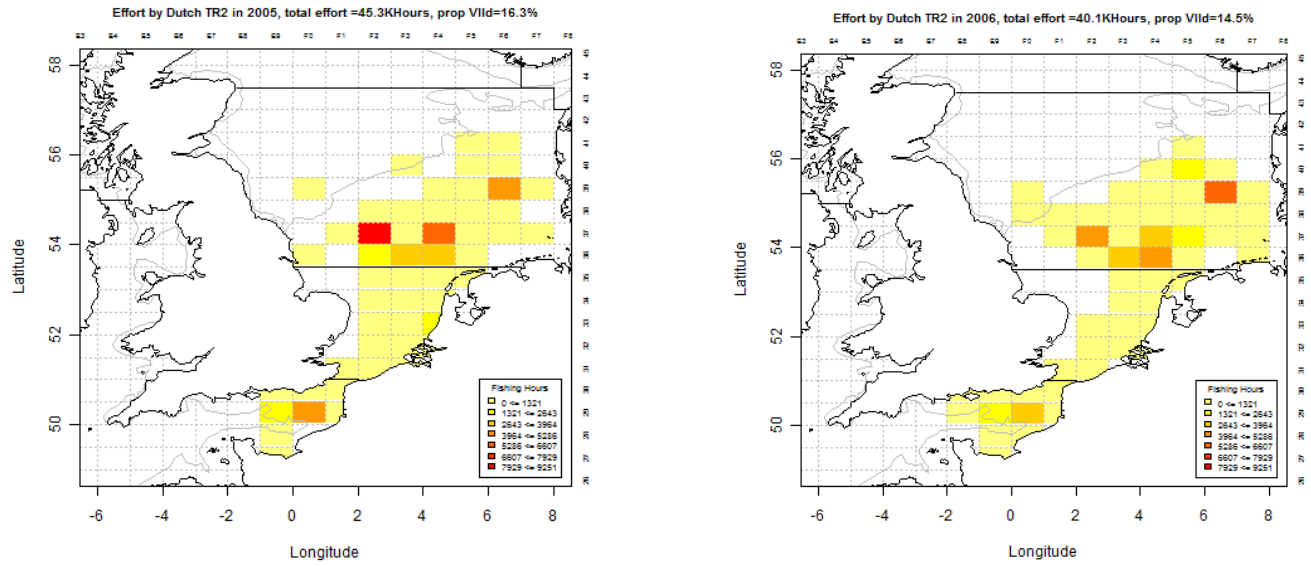


Figure 2. Répartition de l'effort de pêche du groupe TR2 hollandais en 2005 (gauche) et 2006 (droite)

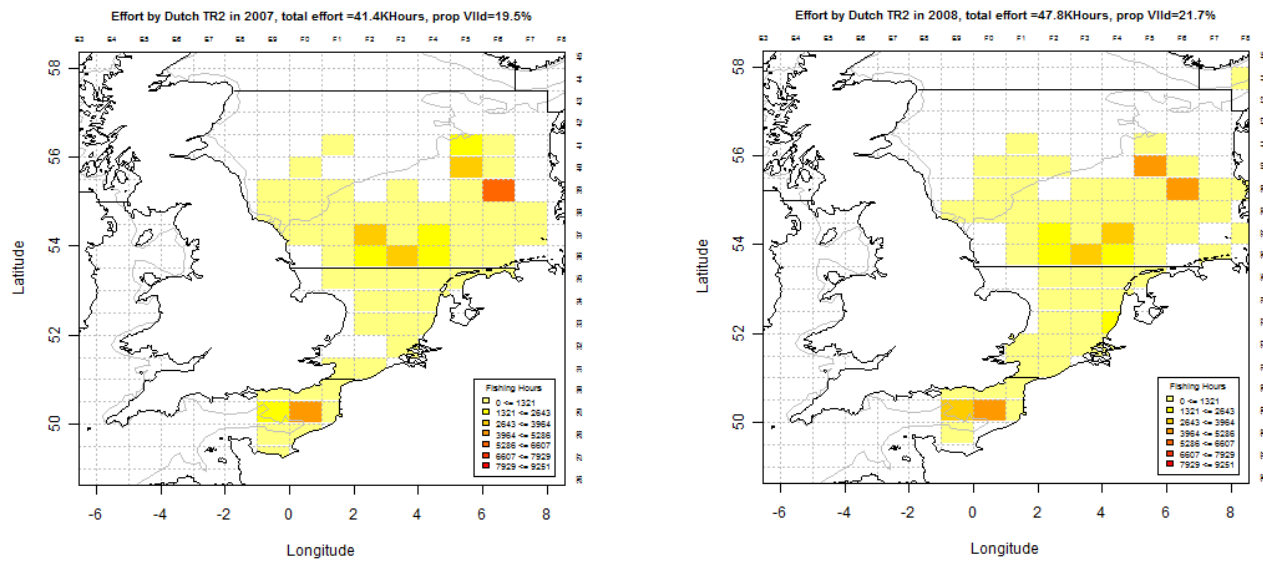


Figure 3. Répartition de l'effort de pêche du groupe TR2 hollandais en 2007 (gauche) et 2008 (droite)

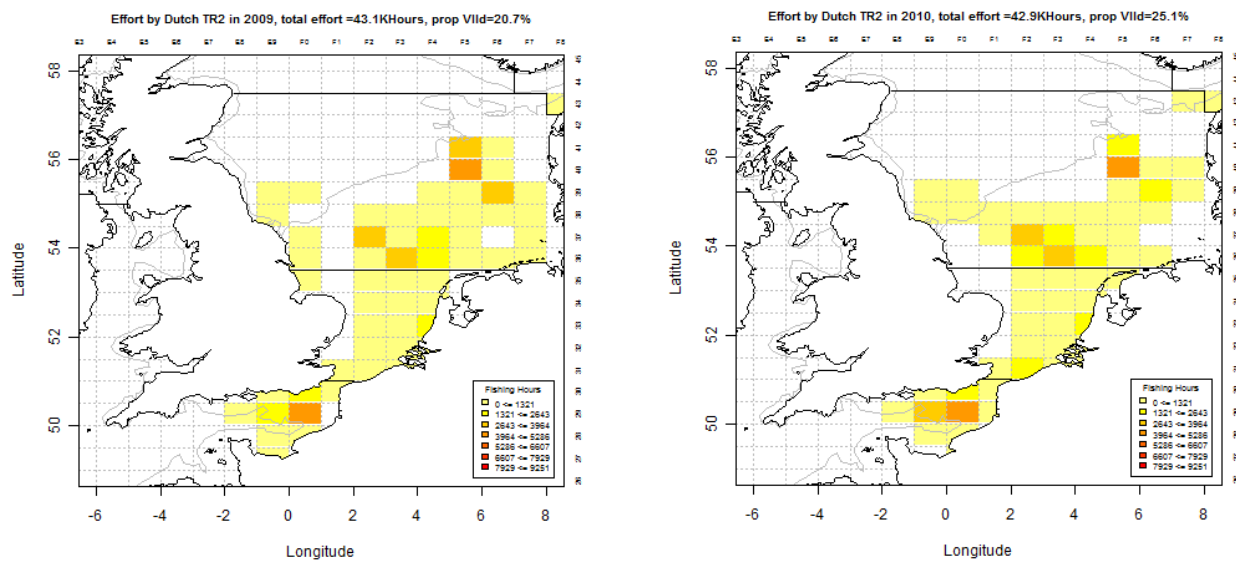


Figure 4. Répartition de l'effort de pêche du groupe TR2 hollandais en 2009 (gauche) et 2010 (droite)

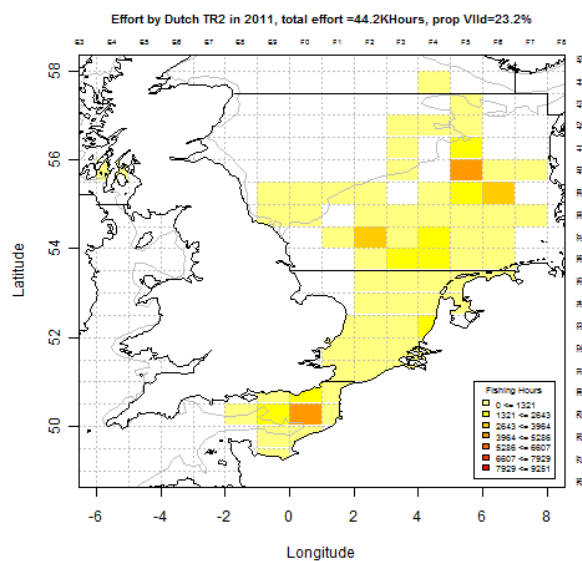


Figure 5. Répartition de l'effort de pêche du groupe TR2 hollandais en 2011

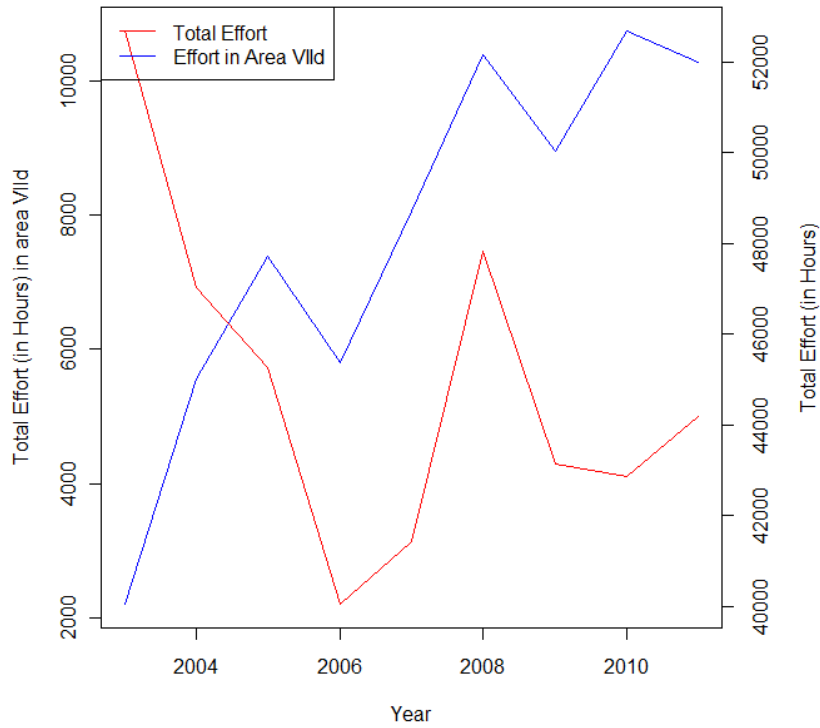


Figure 6. Effort (en heures de pêche) total TR2 (rouge) et effort en VIIId (heures de pêche) passé dans la zone VIIId (bleu)

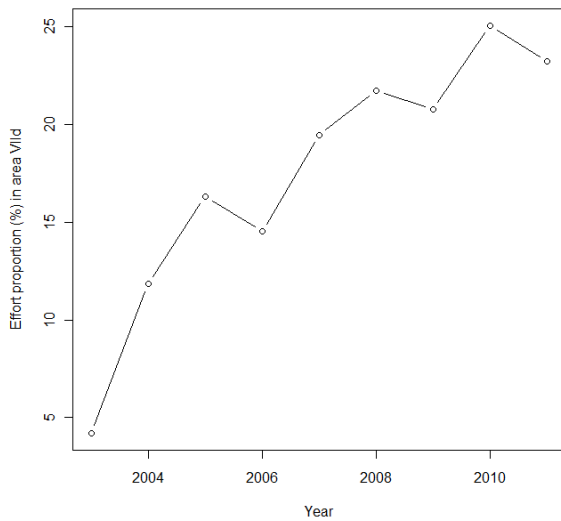


Figure 7. Pourcentage de temps passé dans la zone VIIId

La figure 6 montre que l'effort total TR2 hollandais a globalement diminué depuis 2003. Cet effort a atteint un minimum en 2006 avant de remonter et de se stabiliser ces dernières années.

L'effort de pêche en zone VIId a, quant à lui, augmenté de manière progressive depuis 2003. Ceci se traduit (Figure 7) par une augmentation progressive du pourcentage de temps de pêche passé dans la zone VIId. Ce pourcentage était inférieur à 5% en 2003 ; il fluctue entre 20 et 25% depuis 2007. Cet effort en Manche Est des TR2 hollandais se concentre principalement dans les rectangles 29E9 et 29F0, traditionnellement/historiquement exploités par cette flottille (Figures 1 à 5).

Rappel : ces chiffres concernent l'ensemble du groupe TR2 hollandais, sans qu'il soit possible de distinguer les senneurs des chalutiers.